« Introduction des cliniques juridiques dans le paysage juridique français »

Montpellier, le 12 avril 2019

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 et l'Université de Montpellier organisent conjointement le colloque de la Clinique juridique de Montpellier mercredi 17 avril 2019 à la faculté de droit et de sciences politique de Montpellier.

Les cliniques juridiques : qu'est-ce que c'est ?

Les cliniques juridiques ont une double vocation : pédagogiques et sociales.

Pédagogique car elles forment « les étudiants en droit par une approche clinique de la discipline à l'instar de ce qu'il se fait dans les facultés de médecine depuis deux siècles». Elles permettent ainsi à des étudiants juristes bénévoles d'enrichir leur enseignement universitaire traditionnel par une expérience sur le terrain en prodiguant, sous l'encadrement d'enseignants-chercheurs, une information juridique simple et accessible.

Sociale car elles permettent à des publics « vulnérables », qui ne pourraient peut-être pas se le permettre auprès de professionnels du droit, d'avoir accès au droit et d'obtenir des informations juridiques.

Thématiques du colloque

Le colloque *« L'introduction des cliniques juridiques dans le paysage juridique français »* sous la direction scientifique de **Julien ROQUE**, Maître de conférence à la Faculté des Sciences Sociales, des Organisations et des Institutions de l'Université Paul-Valéry et de **Daniel MAINGUY**, Professeur à la Faculté de Droit et de Science Politique de Montpellier abordera les thématiques suivantes :

- L'émergence des cliniques juridiques en France :
  - Leurs origines,
  - les différents modèles,
  - le modèle latin,
  - L'interdisciplinarité au cœur de l'enseignement clinique

- L'évolution des cliniques juridiques en France :
  - les cliniques juridiques, un potentiel à développer,
  - les cliniques juridiques et les professions du droit,
  - quelles évolutions législatives pour permettre aux cliniques juridiques de s'intégrer pleinement dans la paysage juridique français ?
  - les cliniques juridiques : vers un abandon de l'enseignement livresque du droit ?

Plus d'infos :

Programme en PJ
Mercredi 17 avril 2019 de 9h à 20h
La journée à l'UFR Droit et Science Politique -Bât 1 – rue de l'Ecole Mage – amphithéâtre C
Le soir au Cloître
Inscriptions jusqu'au 16 avril ouvertes à tous, gratuit auprès de : colloquecliniquejuridique@gmail.com ou bruzihugo@hotmail.fr

Université Paul-Valéry Montpellier 3
Route de Mende
34199 Montpellier Cedex 5

CONTACT
Sophie Mortreuil
Chargée de communication
04 67 14 21 41
sophie.mortreuil@univ-montp3.frr

Fabrice Chomarat
Directeur de la communication
04 67 14 22 74
fabrice.chomarat@univ-montp3.frr